

**Pour stimuler la croissance,  
les politiques en matière  
de commerce et  
d'investissement doivent  
être cohérentes à l'échelle  
mondiale**

*par*

Gabriela Ramos,  
Directrice du Cabinet du Secrétaire général de l'OCDE  
et Sherpa pour le G20

**F**ace aux craintes grandissantes d'un nouveau ralentissement de l'économie mondiale, il faut prendre des mesures plus audacieuses. En la matière, le commerce et l'investissement sont un cas d'école.

Selon les prévisions de l'OMC, 2015 sera la quatrième année consécutive au cours de laquelle le volume des échanges mondiaux connaîtra une croissance en-deçà de 3 %, soit un niveau à peine équivalent – voire inférieur – au niveau de la croissance du PIB. Avant la crise, la croissance des échanges était plus rapide que celle du PIB. De plus, les flux mondiaux d'investissement direct étranger (IDE) demeurent inférieurs de 40 % à leurs niveaux d'avant la crise. Si nous voulons réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) définis en septembre 2015 et favoriser l'amélioration générale des conditions de vie, nous devons relancer ces deux moteurs de la croissance, et nous devons le faire pour, *in fine*, améliorer les perspectives et le bien-être des populations.

Dans le monde économique, les échanges et l'investissement ont toujours été étroitement liés ; dans la sphère politique, ils ne se sont guère rencontrés. Dans un monde de chaînes de valeur mondiales (CVM) caractérisé par la fragmentation des processus de production entre les pays, les facteurs d'interdépendance entre les échanges et l'IDE sont plus prononcés. Le progrès technologique, la baisse des coûts de transport et de communication et l'évolution de la réglementation permettent aux entreprises de combiner importations, IDE, mobilité des salariés et licences pour optimiser leurs stratégies internationales.

La symbiose qui existe entre échanges et investissement est plus complexe que jamais. Les entreprises multinationales jouent un rôle fondamental dans cette relation, car leurs activités représentent une part majeure du commerce mondial. La décision d'une entreprise d'investir dans un pays étranger dépend de la facilité avec laquelle elle peut vendre ses produits, mais aussi de la facilité avec laquelle elle peut se fournir auprès de ses filiales (commerce intra-entreprise) ou de fournisseurs indépendants (commerce extra-entreprise) à l'étranger. De ce fait, les obstacles aux échanges commerciaux sont de facto des obstacles indirects à l'investissement. De plus, les « usines mondiales » compliquent encore les nouveaux schémas commerciaux car non seulement les

biens et les services traversent les frontières, mais les capitaux, les personnes, les technologies et les données aussi. En outre, faute de cadre transparent, il est difficile de renforcer et de généraliser la conduite responsable des entreprises.

De plus en plus, les services sont au cœur de la relation qui existe entre échanges et investissement. L'Accord général de l'OMC sur le commerce des services (AGCS) reconnaît explicitement cet état de fait en faisant figurer l'IDE dans les services parmi les quatre méthodes d'échange de services (mode 3, ou « présence commerciale »). Ce faisant, il tient compte de l'interaction qui existe entre échanges et investissement. Il est évident que les services devront être au cœur de toutes les mesures prises à l'avenir pour libéraliser l'investissement et améliorer les conditions d'activité des entreprises. L'Indice de restrictivité de la réglementation applicable à l'IDE, mis au point par l'OCDE, montre que, pour une écrasante majorité, les obstacles à l'investissement touchent le secteur des services. Les réformes portant sur les services essentiels, en particulier les services numériques, les transports et les services logistiques, sont indispensables à la fluidification des CVM. Les réformes nationales qui visent à renforcer la concurrence dans les secteurs de services constituent aussi une source de croissance et d'égalité. En outre, les chaînes de valeur de ces secteurs recèlent un potentiel inexploité dont on pourrait tirer parti si les marchés de services étaient davantage ouverts. L'Indice de restrictivité des échanges de services (IRES) de l'OCDE est un outil permettant d'identifier ces obstacles et d'en mesurer les coûts pour ensuite hiérarchiser et séquencer les réformes.

Cependant, il n'existe toujours aucun ensemble mondial de règles régissant l'investissement et les échanges. Hormis l'AGCS, deux autres accords de l'OMC – Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce (Accord sur les MIC) et Accord sur les subventions et les mesures compensatoires (ASMC) – couvrent certains aspects de l'IDE, mais ils n'ont pas un caractère global. De même, les codes de l'OCDE constituent une référence s'agissant des flux de capitaux, mais ils n'abordent pas le lien avec la dynamique commerciale. Ce vide a été comblé par un réseau complexe de près de 3 000 traités bilatéraux d'investissement (TBI) de qualité et de portée variable... Les investisseurs et les États ont

besoin de certitudes. Un régime uniforme serait utile, car il fournirait une interprétation cohérente des règles qui s'appliquent aux flux d'investissement en tenant compte des intérêts de l'ensemble des parties prenantes. Il est urgent que nous disposions d'une méthode claire, cohérente et coordonnée au niveau multilatéral. La multiplication du nombre de TBI ne fait que brouiller les cartes et nous éloigne de l'idéal multilatéral. Pour progresser, mieux vaudrait commencer par harmoniser et remplacer les TBI afin d'aboutir à un cadre multilatéral global. Nous devons également examiner de près les mécanismes de règlement des différends concernant l'investissement en tenant compte en toute transparence des préoccupations légitimes des acteurs concernés.

Par quoi remplacer les TBI ? Les Accords commerciaux régionaux (ACR) établissent déjà des liens stratégiques étroits. Plus de 330 ACR contiennent des chapitres complets sur l'investissement qui sont le fruit d'une réflexion poussée sur les liens existant entre les échanges et l'IDE dans l'économie réelle. Ces accords couvrent également des domaines d'intégration avancée qui sont essentiels à l'investissement, tels que les mouvements de capitaux et de salariés, les droits de propriété intellectuelle, la concurrence, les entreprises publiques et la lutte contre la corruption. Les ACR de nouvelle génération ne sont pas parfaits, mais ils nous ont fait franchir plusieurs étapes dans le traitement de l'articulation entre les services, les échanges, l'investissement et les technologies. Étant donné leur caractère régional, toutefois, ils ne s'appliquent pas de manière uniforme à l'échelle mondiale, et ils n'échappent pas aux chevauchements et aux incohérences. Il serait donc utile d'établir des règles plus claires de coexistence entre les ACT et les grands blocs régionaux. Surtout, il faut favoriser l'échange d'informations concernant les pratiques résultant de ces négociations, de sorte que les bonnes pratiques soient diffusées de manière plus large et uniforme, et ouvrir la voie à une convergence multilatérale. C'est ainsi que les ACT et les grands blocs régionaux pourront s'ériger en piliers constitutifs d'un mécanisme intégré et réellement multilatéral d'échanges et d'investissement.

Nous voici arrivés à une étape décisive en matière économique et politique. L'économie mondiale a besoin d'un coup de pouce pour se redresser après la crise financière mondiale et pour offrir aux

gens les améliorations qu'ils attendent dans leur vie quotidienne. Dans le même temps, nous avons tout à la fois la possibilité et l'obligation d'étoffer le cadre stratégique et de faire face à l'évolution de la manière dont sont pratiqués le commerce et l'investissement dans le monde, de renforcer la coordination des politiques et de veiller à ce que les échanges comme l'investissement aient un impact positif sur le bien-être individuel. Les accords continentaux comme le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) et le Partenariat transpacifique (TTP) sont en cours d'élaboration et devraient fournir de nouveaux cadres d'action au cours des prochains mois. Ils pourront faire office de tremplins pour l'avenir des règles mondiales de commerce et d'investissement. Alors que ces accords continentaux approchent de la ligne d'arrivée, la 10e Conférence ministérielle de l'OMC à Nairobi, en décembre, offre une chance de sortir de l'impasse actuelle dans laquelle se trouve le Cycle de Doha. Enfin, tout ceci se produit alors que nous entrons dans l'ère « post-2015 » des nouveaux ODD, où l'on attendra des échanges et de l'investissement qu'ils participent davantage à l'essentiel des efforts nécessaires au développement mondial.

C'est dans ce contexte général que la tenue, coup sur coup, du Forum mondial G20-OCDE sur l'investissement international, le 5 octobre 2015 à Istanbul, et de la réunion des ministres du Commerce du G20, a rassemblé les sphères de la politique des échanges et de la politique de l'investissement – ainsi que le monde des affaires – pour qu'ils réfléchissent ensemble aux principaux axes d'une stratégie pragmatique visant à renforcer le régime international de l'investissement, en renforçant notamment ses liens avec les échanges. Cet agenda ne saurait subir de retard : les décisions prises en matière d'échanges et d'investissement doivent aller de pair dans l'action publique, comme c'est déjà le cas dans la sphère économique mondiale.

## Liens utiles

Article original : Gabriela Ramos, Directrice du Cabinet du Secrétaire général de l'OCDE et Sherpa pour le G20, « We need global policy coherence in trade and investment to boost growth », Blog OECD Insights, <http://wp.me/p2v6oD-2fi>.

OCDE/G20 (2015), Forum mondial sur l'investissement international,  
[www.oecd.org/investment/globalforum](http://www.oecd.org/investment/globalforum).

Travaux de l'OCDE sur les chaînes de valeur mondiales,  
[www.oecd.org/fr/sti/ind/global-value-chains.htm](http://www.oecd.org/fr/sti/ind/global-value-chains.htm).

Travaux de l'OCDE sur le droit des investissements internationaux,  
[www.oecd.org/investment/oecdworkoninternationalinvestmentlaw.htm](http://www.oecd.org/investment/oecdworkoninternationalinvestmentlaw.htm).

Travaux de l'OCDE sur les accords commerciaux régionaux,  
[www.oecd.org/fr/taad/beneficelib/lesaccordscommerciauxregionaux.htm](http://www.oecd.org/fr/taad/beneficelib/lesaccordscommerciauxregionaux.htm).

Travaux de l'OCDE sur la facilitation des échanges,  
[www.oecd.org/fr/taad/facilitation](http://www.oecd.org/fr/taad/facilitation).



Extrait de :  
**Debate the Issues: Investment**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264242661-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Ramos, Gabriela (2018), « Pour stimuler la croissance, les politiques en matière de commerce et d'investissement doivent être cohérentes à l'échelle mondiale », dans Patrick Love (dir. pub.), *Debate the Issues: Investment*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264289680-21-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.